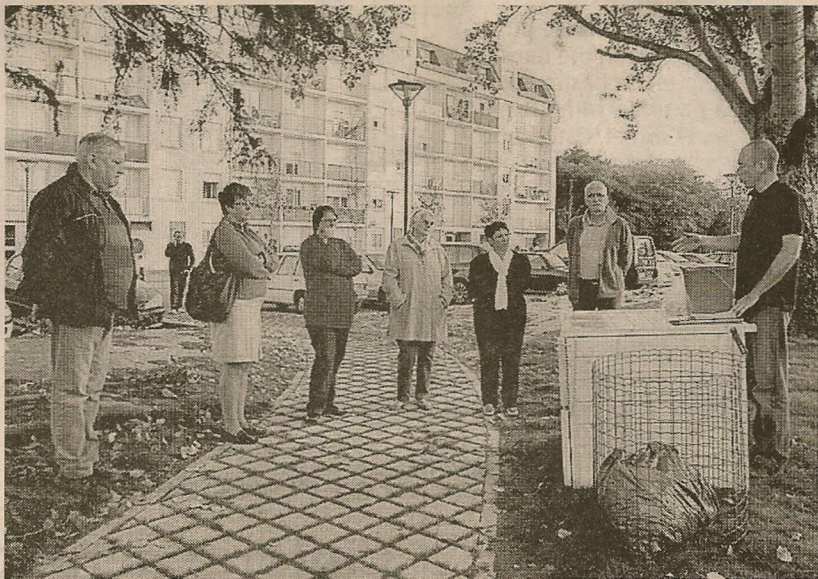


Le Toit angevin composte collectif

Mardi, le Toit angevin installait le premier composteur collectif destiné à ses locataires de la Roseraie. Celui-ci est situé en face des 57 et 58, rue du Maréchal-Juin et va permettre aux habitants de fabriquer leur compost naturellement.

LA ROSERAIE. Comme le Val de Loire en mars dernier, le bailleur social le Toit angevin vient d'installer un composteur collectif au pied d'un de ses immeubles. Cette mise en service est la première inaugurant une vaste opération d'installation de composteurs dans le quartier en lien direct avec la résidentialisation et la réhabilitation qui s'articulera aussi autour de l'installation de panneaux solaires, le contrôle des consommations d'eau et d'électricité via Internet, la vente d'ordinateurs à bas prix ainsi que la mise en place de l'opération « Voisins solidaires ».

Pour cette opération, le Toit angevin s'est appuyé sur une enquête orientée sur l'écoute des locataires cet été. Outre l'avis des habitants sur le compostage, le bailleur en a profité pour rapprocher locataires et service de proximité. L'enquête, menée auprès de 600 locataires, a démontré un engouement pour le compostage collectif et entre octobre et novembre,



Les locataires ont assisté à l'installation du composteur et ont profité des conseils d'utilisation.

dix autres installations sont programmées à la Roseraie. D'ici un an les usagers pourront profiter d'un engrais naturel pour leurs plantations. Avec 25 composteurs installés dans et hors l'agglomération angevine, en partenariat avec Angers Loire Métropole, ce sont 600 logements qui bénéficieront du compostage collectif

à la fin de l'automne. Le travail de proximité a permis d'établir avec précision les besoins et les demandes des locataires, permettant ainsi la localisation la mieux appropriée de composteurs et le maintien du lien social entre les locataires.

**Contact : Lucie Le Roux au
02 41 79 62 17, agence Angers sud.**